

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

2020 - 65 SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES « ASSURANCES »

L'an deux mille vingt, le Jeudi 5 novembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 29 octobre 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 23

Votants : 23

Délégués titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Madame Laurence GUILLEMINE, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain

Délégués titulaires absents :

Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)

Délégués suppléants présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick CORBEL, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Secrétaire de séance : M. Yves TAILLANDIER

Affichage le 5 novembre 2020

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20201105-2020-65-
DE

Date de réception préfecture :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°2020-41 du 18 juin 2020, relative au renouvellement du marché public de services « *Assurances* »,

Considérant que le marché public de services relatif à la prestation d'assurance pour les besoins du SYDELA arrive à terme le 31/12/2020 et que son renouvellement est nécessaire,

Considérant que le marché public « *Assurances* » a été publié le 07/08/2020, avec les caractéristiques suivantes :

- **Durée du marché** : 5 ans à compter du 1er janvier 2021
- **Allotissement** :
 - Lot n°1 « Dommages aux biens et risques annexes »
 - Lot n°2 « Responsabilité et risques annexes »
 - Lot n°3 « Flotte automobile et risques annexes »
 - Lot n°4 « Risques statutaires du personnel »
 - Lot n°5 « Protection juridique »
- **Procédure** : Appel d'offres ouvert

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le 29 octobre 2020 et a décidé d'attribuer :

- Le lot n°1 à la société Cabinet MADER / Compagnie MMA,
- Le lot n°2 à la société Cabinet MADER / Compagnie MMA,
- Le lot n°3 à la société Cabinet PILLIOT / Compagnie GLISE,
- Le lot n°4 à la société GROUPAMA LOIRE BRETAGNE,
- Le lot n°5 à la société Cabinet PILLIOT / Compagnie MALJ.

Le Comité décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer le marché public de services « *Assurances* ».

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20201105-2020-65-
DE
Date de réception préfecture :